

PROGRAMME DE FORMATION

CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

SSIAP3 Agrément Préfectoral n°0026

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction de Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

Texte de référence : Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pour se présenter à la formation, le stagiaire doit remplir les conditions suivantes:

- Disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum, qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience, ou être titulaire du diplôme SSIAP 2, ERP 2 ou IGH 2 *déjà délivré avant le 31 décembre 2005* et justifier de 3 ans d'expérience de la fonction,
- Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante.
- être titulaire d'une attestation AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE 1 en cours de validité,

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Déroulé de formation:

- Séquences pédagogiques en salle de formation, équipée d'ordinateurs, de vidéo projecteur, de tableau blanc, de paperboard.
- Exercices pratiques par des mises en situation (étude de cas).
- Chaque apprenant se verra remettre les livres réglementaires dès le premier jour de formation.
- Des visites applicatives sont prévues durant la formation (le déplacement est à la charge de l'apprenant).

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Obtention du diplôme SSIAP 3:

- Un QCM
- Une rédaction d'une notice de sécurité incendie après étude de plan,
- Un oral (interrogation sur la pratique quotidienne de la fonction de chef de service) évaluées par un jury présidé par le directeur du SDIS ou son représentant.

SARL Cogan Consulting
Organisme de Formation professionnelle

N° Activité 31 59 073 95 59 Préfecture du Nord
Autorisation d'exercice du CNAPS : FOR-059-2026-01-28-20210585031
TVA-FR-11 503 290 934 **CODE APE** : 8559B
SIRET 503 290 934 000 28 **DUNKERQUE RS**
Port 4112, contour du Loopersfort 59279 CRAYWICK – France
Téléphone : +33 (0)3 28 61 59 19
Fax : +33 (0)3 28 26 59 89
Email : cogan@coganconsulting.com
Site Web : www.coganconsulting.com

PROGRAMME

PARTIE 1 : LE FEU ET SES CONSEQUENCES

- Le feu,
- Comportement au feu,
- Mise en œuvre des moyens d'extinction.

PARTIE 2 : LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS

- Matériaux de construction,
- Etudes de plans,
- Outils d'analyse.

PARTIE 3 : REGLEMENTATION INCENDIE

- Organisation générale de la réglementation,
- Classement des bâtiments,
- Dispositions constructives et techniques,
- Moyens de secours,
- Visites,
- Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées.

PARTIE 4 : GESTION DES RISQUES

- Analyse des risques,
- Réaliser des travaux de sécurité,
- Documents administratifs.

PARTIE 5 : CONSEIL AU CHEF D'ETABLISSEMENT

- Information de la hiérarchie,
- Veille réglementaire.

PARTIE 6 : CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SECURITE

- Commissions de sécurité,

PARTIE 7 : MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE

- Organiser le service,
- Exercer la fonction d'encadrement,
- Notions de droit du travail,
- Notions de droit civil et pénal.

PARTIE 8 : BUDGET DU SERVICE DE SECURITE

- Suivi budgétaire du service,
- Fonction d'achat,
- Fonction maintenance.

EXERCICES D'APPLICATION DES NOTIONS ETUDIÉES

DUREE – 31 jours (216 heures) et 7 heures d'examen

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE – Sandrine WLODARCZAK

NOMBRE DE PARTICIPANTS - 10 personnes maximum

TARIF : Nous contacter

DELAIS D'ACCES / DATE DE SESSIONS – Calendrier sur le site

www.coganconsulting.com